

LE SI.EN-UNSA Éducation DIT OUI AU BAC PRO 3 ANS ET PROPOSE...

Les objectifs de Lisbonne de développement d'une économie de la connaissance pour l'Europe supposent que l'on produise plus de diplômés de l'enseignement supérieur long. Le discours actuel sur le développement et la généralisation des BAC PRO 3 ans brouille le message. On le sait, c'est la création de ce diplôme qui a permis que le système éducatif rejoigne l'objectif de la loi de 1989 (50 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat).

Aujourd'hui, il est essentiel de relever un défi plus ambitieux encore qui n'entre pas en contradiction avec la revalorisation de la voie professionnelle que vise notamment l'extension du BAC PRO 3 ans. Cependant, la superposition et la multiplicité des messages font perdre de vue les objectifs stratégiques et risquent de conduire aussi bien les familles que les acteurs de l'orientation à se méprendre sur la place du BAC PRO, même si on lui ouvre largement les portes de l'enseignement supérieur court.

Devant la précipitation dans la mise en œuvre du BAC PRO 3 ans, les disparités entre les académies s'accroissent et génèrent retards et confusion dans l'esprit des enseignants, des professionnels, des collectivités territoriales et des familles pour la préparation de l'orientation et de l'affectation des élèves.

A la demande des recteurs, des accompagnements académiques sont en cours pour la mise en place de la nouvelle seconde professionnelle.

Le Bureau National du SI.EN-UNSA Éducation souhaite qu'un cadrage national garantisse une homogénéité de la formation ainsi que l'égalité des chances des élèves sur tout le territoire et qu'il positionne clairement la place du baccalauréat professionnel dans le système éducatif.

Les propositions

1. Pour la phase intermédiaire dans le cadre de la poursuite de l'expérimentation en 2008 Afin de ne pas léser les élèves déjà engagés dans le cursus BEP et leur permettre une poursuite d'études vers le niveau 4, il est nécessaire de :

- cylindrer l'offre BEP/BAC pro 2 ans, sans procédure d'affectation et sans obligation du BEP, dès la rentrée 2008.

L'objectif principal étant le BAC PRO pour tous, la certification intermédiaire n'a vocation qu'à lutter contre les sorties sans qualification.

2. À terme et dès 2009 :

- qualifier avec circonspection l'offre de formation selon l'analyse prospective de l'insertion professionnelle avec le monde économique (CEREQ, analyses des branches...);
- mettre en place une seconde professionnelle à champ élargi, avec une pédagogie adaptée, et des BAC PRO 3 ans correspondant aux perspectives économiques et de l'emploi, tout en ouvrant vers la poursuite d'études en BTS ;
- développer des CAP conjointement au développement du BAC PRO, là où existe une insertion au niveau V ;
- développer toutes les passerelles, tant horizontales que verticales ;
- mettre en place des parcours personnalisés, basés sur le positionnement, et des certifications progressives dans la logique de la formation tout au long de la vie et du cadre européen des certifications¹, ce qui suppose le découpage des diplômes en unités de certification et la prise en compte des acquis du socle commun de connaissances et de compétences ;
- généraliser les réseaux « Lycée des Métiers ».

Le SI.EN-UNSA Éducation souhaite participer à la réflexion engagée par le ministère dans le souci de garantir une formation de qualité répondant aux attentes de la Nation.

¹ cf. ECTS European Credit Transfer System à l'université, VAE